



SENTIERS 05

Mairie de Romette, 05000 Romette

Courriel : sentiers05@orange.fr

Site internet : <http://sentiers05.fr/>

Instagram : #sentiers05

PROGRAMME du 1^{er} Trimestre 2023

Informations générales

- L'appel téléphonique au responsable la veille **entre 17h et 19h** est obligatoire pour toutes les sorties.
- L'animateur se réserve toute latitude pour changer le lieu et l'itinéraire de la sortie selon les conditions. Pensez à consulter vos courriels la veille ou à appeler l'animateur si vous suspectez l'éventualité d'un changement.
- Recommandation : en cas de pluie ou de neige, il est recommandé à chacun de se munir de chaussures propres pour le retour en voiture.
- Regroupement pour le covoiturage aux parkings suivants :
 - Géant Casino (près des postes à essence) pour l'Embrunais,
 - La Descente (P.R.) pour le Champsaur et le Valgaudemar,
 - Le Sénateur (P.R.) pour Le Devoluy.
 - La Piscine de Fontreyne (P.R.).
- Lundi 9 janvier : Galette des Rois à la salle Dum'Art à 18 heures, réservation auprès de Serge.
- Dimanche 05 février : la Fête de la Raquette est organisée par le CDRP05, elle aura lieu à Ancelle. (*informations sur le site de la mairie d'Ancelle*).
- Mardi 7 mars : nocturne Raquettes pleine lune, à partir de 18h. Infos complémentaires à suivre.
- Du 15 au 17 mars : un séjour raquettes est proposé par Serge à Névache dans la vallée de la Clarée. Les dates disponibles au refuge de Buffère sont le 15, 16 et 17 mars. Ce sont les seules à ce jour, sachant que le nombre sera limité à 13. Il est impératif que vous me donniez une **réponse** sur votre participation **avant le vendredi 23 décembre**. La demi-pension est de 51 € et le pique-nique de 12€. Le programme vous sera communiqué plus tard. **Ceci est un projet, sans certitude de son aboutissement car les places au gîte peuvent ne plus être disponibles.** Merci de me répondre à : serge.fremont@laposte.net
- Fin septembre Début octobre : Chantal H propose de faire une partie du GR 69 La Routo d'Arles à Dignes. Voyage en train pour aller à Arles, retour en autocar depuis Digne. Bernard Courtois se propose de faire la voiture relais pour les bagages au tarif de 0,38 € le Km. Prévision du budget : 850 € comprenant les billets de train et autocar, les hébergements en demi-pension, transport des bagages. Les repas du midi restent à votre charge. **Réponse** à Chantal H dès le **début d'année 2023** au 06.81.60.17.12

A noter dans vos agendas :

La prochaine réunion des animateurs pour la préparation du programme du 2^{ème} trimestre 2022 aura lieu le **vendredi 24 mars**.
Merci de vous organiser pour rester jusqu'à la fin de celle-ci.

SORTIES RAQUETTES (hors randos douces)

- N'ayant pas défini les randonnées des sorties raquettes, ces dernières sont intégrées dans le programme, elles vont être définies le plus tôt possible. N'hésitez pas à téléphoner la veille à l'animateur afin de connaître avec précisions l'itinéraire de la sortie et autres infos. Nous sommes vigilants aux conditions météo en cette période hivernale.
- Chaque animateur est prié de prévenir le Président de son intention de conduire la sortie : lieu précis et prise en compte des conditions d'enneigement consultées sur le site internet "météo 05", bulletin des risques d'avalanches par massif à l'adresse :
<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-montagne/bulletin-avalanches/hautes-alpes/avdept05>
- L'utilisation du matériel de sécurité (DVA + pelle + sonde) **est obligatoire** pour toutes les sorties. Penser à équiper vos appareils de pires neuves.
- 2 équipements complets achetés par le club sont disponibles en location ; s'adresser à Serge Frémont.
- Chaque participant s'engage à respecter les contrôles de mise en route effectués dès le départ.

Bonne saison d'hiver



Date, Heure, Lieu de départ	Responsable	Parcours :	Circuit = C Aller-Retour = AR	Temps Marche Distance	Dénivelée Alt. MAX	Difficulté	Carte IGN, Secteur	Observations	Participation par Voiture
Mardi 3 janvier	Jacqueline Derancourt	Raquettes							
Jeudi 5 janvier	Serge Frémont	Raquettes							
Mardi 10 janvier	Chantal Sicard	Raquettes							
Jeudi 12 janvier	Christian Raynaud	A définir							
Mardi 17 janvier	Jacqueline Derancourt	Raquettes							
Jeudi 19 janvier	Maximilien Giraud-Telme	Circuit de d'Upaix	C	4 heures 10 Kms	300 m	1	3339OT Laragne	<i>Modifications possibles suivant météo</i>	18 €
Mardi 24 janvier	Chantal Sicard	Raquettes							
Jeudi 26 janvier	Serge Frémont	A définir							
Mardi 31 janvier	Christian Raynaud	A définir							
Jeudi 2 février	Maximilien Giraud-Telme	Barret le Bas – Col de l'Ange Crête de Charbre – Col de la Croisette Baret	C	4 heures 8 Kms	500 m	2	3339OT Laragne	<i>Modifications possibles suivant météo</i>	30 €
Dimanche 5 février		Fête de la Raquette à Ancelle						Info sur le site de la mairie d'Ancelle	
Mardi 7 février	Christian Raynaud	A définir							
Jeudi 9 février	Chantal Sicard	Raquettes							
Mardi 14 février	Jacqueline Derancourt	Raquettes							

Date, Heure, Lieu de départ	Responsable	Parcours :	Circuit = C Aller-Retour = AR	Temps Marche Distance	Dénivelée Alt. MAX	Difficulté	Carte IGN, Secteur	Observations	Participation par Voiture
Jeudi 16 février	Christian Raynaud	A définir							
Jeudi 23 février	Christian Raynaud	A définir							
Mardi 28 février	Chantal Sicard	Raquettes							
Jeudi 2 mars	Serge Frémont	A définir							
Mardi 7 mars	Serge Frémont	Sortie Nocturne Raquette Pleine Lune							
Jeudi 9 mars	Chantal Sicard	Raquettes							
Mardi 14 mars	Christian Raynaud	A définir							
Du 15 au 17 mars	Serge Frémont	Séjour à Névache							
Mardi 21 mars	Jacques Ostian	Orpierre – Col de Beynaves	AR	3 h 30 8 Kms	350 m 1 031 m	1	3339OT	Les 2 groupes se retrouvent au pique-nique et rejoignent les voitures ensemble	30 €
	Maximilien Giraud-Telme	Orpierre – Rocher Saint Michel	C	4 h 30 10 Kms	680 m 1 216 m	2	Orpierre		
Jeudi 23 mars	Serge Frémont	A définir							
Mardi 28 mars	Chantal Voisin	Randonnée à définir							
Jeudi 30 mars	Christian Raynaud	A définir							

Niveau de difficultés :

- 1 : marche de 4 à 5 heures sur sentiers, dénivelée positive cumulée de 400 à 500 m,
- 2 : marche de 5 à 6 heures sur sentiers, dénivelée positive cumulée de 500 à 700 m et distance inférieure ou égale à 10 Km, sans passage délicat.
- 3 : marche de 6 à 7 heures, dénivelée positive cumulée de 700 à 1000 m et/ou distance supérieure à 10 Km avec cheminement possible hors sentiers ou sur pentes raides ou éboulis,
- 4 : marche de 6 à 7 heures et parfois plus, dénivelée positive cumulée supérieure à 1000 m et/ou distance supérieure à 15 Km et/ou passages délicats ou aériens (vertige) ou nécessitant une petite escalade sans difficulté technique (**ces informations seront signalées dans la colonne "Observations" et lors de l'appel téléphonique**).